

Comité de Pilotage Natura 2000 – Compte-rendu
Site « Coteaux et Boucles de la Seine »
Jeudi 15 septembre 2022

La réunion du Comité de Pilotage (COPIL) s'est déroulée le jeudi 15 septembre 2022 à 14h au Foyer Rural de Vétheuil. La séance est ouverte à 14h10 ; 21 personnes sont présentes.

Le présent compte-rendu propose un résumé des principales informations communiquées et des questions posées. Le diaporama diffusé durant la séance lui sera associé.

Etaient présents :

- Gérard BAUDOIN, Yvelines Environnement et Groupe LPO Vexin Basse Seine (VBS)
- Serge BILLOUE, Maire de Vienne-en-Arthies
- Laurent CAMUS, Adjoint délégué SMAG PNRVF à la mairie de Haute-Isle
- Amélie COLLIGNON, Chargée de mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRVF)
- Mathieu De la ROCHEFOUCAULD, Amis du Vexin Français (AVF)
- Corine DUMONT, Yvelines Environnement
- Didier DUMONT, Maire de Bennecourt
- Alain ERRARD, Maire de Haute-Isle
- Dominique HERPIN-POULENAT, Maire de Vétheuil et présidente du Comité de Pilotage
- Claude LESENECAL, Association Société d'Etude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin (SESNMV)
- Anne-Kristen LUCBERT, Cheffe du service environnement, agriculture et accompagnement des territoires à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT95)
- Julien MASSON, Guide Parc du Vexin français
- Gérard OURS PRISBIL, Maire de Mousseaux-sur-Seine
- Mélanie PENNEC, Chargée d'études biodiversité à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT95)
- Julien PEYNET, Interlocuteur technique pour le Val d'Oise à la Fédération Interdépartemental des Chasseurs d'Ile-de-France (FICIF)
- Lauriane QUIBLIER, Chargée de mission espaces protégés et Natura 2000 à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)
- Nolwenn QUILLIEC, Conservatrice de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine (RNNCS)
- Françoise ROUX, Responsable du pôle Environnement au Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRVF)
- Coralie VERDIER, Chargée d'études Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT78)
- Luc VERDURE, Conseiller municipal à Notre-Dame-de-la-Mer
- Céline VILLECOURT, Vice-présidente déléguée à l'Environnement et au Développement Durable au Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95)

Ordre du jour

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Election du Président du COPIL et de la structure chargée de l'animation du site
- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site Natura 2000 « Coteaux et Boucles de la Seine »
- Bilan de l'animation 2021-2022
- Perspectives d'animation pour 2023
- Temps d'échange

Introduction

Mme Dominique HERPIN-POULENAT, présidente du Comité de Pilotage, ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants de leur venue pour cette réunion, dans un contexte toujours plus difficile pour le maintien de la biodiversité. Elle rappelle l'importance de sensibiliser les populations du territoire au caractère exceptionnel du site et de l'importance de le préserver.

Un tour de table est ensuite effectué pour présenter les différents acteurs présents.

Election du Président du Comité de Pilotage et de la structure chargée de l'animation du site

Mme Anne-Kristen LUCBERT, nouvelle Cheffe du service environnement, agriculture et accompagnement des territoires à la Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise, remercie Mme HERPIN-POULENAT pour son accueil et exprime son plaisir d'assister au Comité de Pilotage du site. Elle passe ensuite la parole à Mme Mélanie PENNEC, chargée d'études biodiversité à la DDT95, pour qu'elle procède à l'élection de la présidence du Comité de Pilotage. Mme PENNEC indique qu'une seule candidature a été présentée, celle de l'actuelle présidente Mme HERPIN-POULENAT. Après avoir demandé si quelqu'un d'autre souhaitait se présenter, elle procède au vote et Mme HERPIN-POULENAT est réélue à l'unanimité.

Mme PENNEC propose ensuite de passer au vote de la structure animatrice. Le Parc Naturel Régional du Vexin français propose de nouveau sa candidature. Aucune autre candidature n'ayant été proposée, Mme PENNEC procède au vote. Le PNRVF est renouvelé comme structure animatrice avec 7 voix favorables sur 8 et 1 abstention (mairie de Haute-Isle).

A l'issue de ces votes, Mme PENNEC passe la parole à Mme HERPIN-POULENAT, présidente du COPIL, qui la transmet à Amélie COLLIGNON, nouvelle animatrice du site Natura 2000, afin de présenter le bilan des activités réalisées sur le site.

Rappels sur Natura 2000

Amélie COLLIGNON annonce l'ordre du jour. Elle commence la réunion par des rappels sur le réseau Natura 2000 (directives, objectifs, Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000)).

- Mme HERPIN-POULENAT demande des précisions sur le calcul de la proximité à un site Natura 2000 pour les EIN2000 (Evaluation d'Incidence Natura 2000); Amélie COLLIGNON répond que la zone d'impact se détermine en fonction du type de projet et de ses pollutions potentielles (proximité d'un cours d'eau, type de nuisances, etc.). Mme HERPIN-POULENAT ajoute qu'elle pense au projet d'hôtellerie sur la commune d'Haute-Isle, et s'interroge sur la nécessité d'une EIN2000. Mme Françoise ROUX, responsable du pôle environnement au PNRVF, signale que Le PNRVF est au courant de ce dossier et que le porteur de projet pourra être accompagné dans la constitution du dossier d'EIN si nécessaire. .

- M. Didier DUMONT, maire de Bennecourt, demande si le dispositif des EIN2000 est récent. Il s'étonne en effet de la reprise d'une activité industrielle très intense, aux énormes impacts sonores, dans le village voisin, sans que la moindre EIN2000 ait été réalisée et sans intervention du dispositif Natura 2000. Mme HERPIN-POULENAT propose d'évoquer plus longuement ce projet précis ultérieurement, étant donné que ni l'animatrice ni les représentants des services de l'Etat n'étaient en poste au moment des faits, et se renseigneront pour apporter des éléments de réponse plus précis. Françoise ROUX précise que le PNRVF connaît cette problématique et l'a déjà précédemment évoquée avec les services de l'Etat.

Amélie COLLIGNON souligne néanmoins que l'animateur Natura 2000 n'a pas de pouvoir réglementaire, et que son rôle est d'accompagner la réalisation de l'évaluation des incidences en fournissant des listes d'espèces et des cartographies d'habitats pour cibler les enjeux. Elle rappelle également que malgré les avis défavorables portés sur les EIN2000, certains projets sont validés sous principe d'utilité publique sans prendre en compte les remarques des animateurs des sites et services instructeurs. D'autres sont réalisés avec une EIN2000 incomplète ou absente, malgré les relances de l'animateur.

- M. Julien MASSON, guide du Vexin français, demande si une Evaluation des Incidences Natura 2000 est nécessaire pour une entreprise d'activité sportive qui souhaite s'implanter en Natura 2000. Amélie COLLIGNON et Mme VERDIER répondent que tout dépend du type d'activité, chaque situation devant être étudiée au cas par cas en rapport avec les listes d'Evaluation des Incidences ; elles soulignent également la différence entre activité et manifestations sportives.

Amélie COLLIGNON conclut le chapitre des Evaluations d'Incidences en rappelant que l'animateur est là pour accompagner les porteurs de projets, et qu'en général lorsque les animateurs sont sollicités en amont et que le projet n'a pas d'impact, ils aident les porteurs du projet à réaliser rapidement ces démarches. Elle appelle donc les maires à faire remonter tout projet dont ils ont vent afin de faciliter les procédures.

Amélie COLLIGNON évoque rapidement les changements entraînés par la nouvelle loi 3DS, avec une instruction des dossiers Natura 2000 et une validation des Documents d'Objectif passant de l'Etat (DDT et DRIEAT) au Conseil Régional au 1^{er} janvier 2023. Elle ajoute que les services déconcentrés de l'Etat conservent la désignation et l'extension des sites Natura 2000 ainsi que l'instruction des EIN2000.

Elle présente ensuite les sites Natura 2000 du Vexin, et plus particulièrement le site Natura 2000 « Coteaux et Boucles de la Seine », insistant sur la grande diversité de milieux et d'espèces présentes.

Mme HERPIN-POULENAT demande quel est le statut du Faucon pèlerin, présent sur la RNN des Coteaux de la Seine. Amélie COLLIGNON et Mme ROUX répondent qu'il est protégé au niveau national. Il est également annexé à la Directive Oiseaux.

Bilan de l'animation 2021-2022

Sans question supplémentaire, Amélie COLLIGNON propose de passer à la partie suivante. Elle précise que les répartitions de temps d'activité présentés concernent la période de octobre 2021, date à laquelle elle a repris le poste d'animateur, jusqu'à aujourd'hui.

Elle présente ensuite les contrats Natura 2000 en cours sur le site.

- Mme Nolwenn QUILLIEC, conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine, présente les trois contrats en cours sur la RNNCS, rappelant qu'il s'agit de contrats de restauration et d'entretien de pelouses calcaires ciblés sur les pitons crayeux de Haute-Isle, qui consistent à couper les ligneux avec exportation pour restaurer les milieux ouverts puis couper et exporter chaque année les repousses pour ne pas perdre les bénéfiques de la restauration.

Elle précise que tous ces travaux sont réalisés avec étude préalable du Cerema, établissement public d'expertise dans l'aménagement et le transport mandaté ici pour identifier les risques de mouvement de terrain. Le but est d'identifier les végétations qui fragmentent la roche, qu'il faudra retirer, et au contraire celles qui la maintiennent, à conserver. Mme QUILLIEC souligne ainsi le double objectif de préservation de la biodiversité et du paysage mais également de limitation des risques d'érosion. Elle précise que les travaux ne touchent jamais aux parois, seulement les pelouses en arrière, et que la végétation en pied de piton est conservée pour maintenir un effet de barrière.

Mme HERPIN-POULENAT rappelle que les communes de Vétheuil, Haute-Isle et La Roche-Guyon ont fait l'objet depuis une dizaine d'années d'une prescription par le préfet d'un Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain (PPRMT). Ce plan n'a cependant jamais abouti, ce qui est un réel problème, surtout sur la commune de Haute-Isle. Une réunion a été organisée sur le sujet en novembre 2021 par la DDT95, mais qui n'a pas donné de suite, malgré la récente chute d'un bloc sur la route devant la mairie de Haute-Isle. Mme HERPIN-POULENAT, M. Mathieu de la ROCHEFOUCAULD et M. Laurent CAMUS ajoutent que la chaleur, la sécheresse et la forte pluviométrie déséquilibrent le calcaire déjà fragile.

Mme ROUX dit que le PNRVF fera tout son possible pour appuyer la commune dans ses démarches de prévention des risques.

M. Luc VERDURE, conseiller municipal à Notre-Dame-de-la-Mer, demande s'il serait possible d'obtenir des listes d'essences fragilisant ou maintenant le calcaire. Mme QUILLIEC lui répond que d'après les rapports du Cerema, ce n'est pas le type d'essences mais le lieu d'implantation sur le piton et l'état de la roche qui déterminent l'effet de la végétation sur le calcaire. Mme HERPIN-POULENAT demande si on peut s'attendre à ce que les essences de grande tige soient plus susceptibles de déstabiliser la roche, en raison de systèmes racinaires plus profonds ; Mme QUILLIEC répond que c'est en effet possible, mais pas systématique.

M. Julien PEYNET, interlocuteur technique du Val d'Oise à la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France (FICIF), demande si un suivi de l'état sanitaire des boisements est réalisé, étant donné les nombreuses maladies et parasites se développant sur les essences de la région. Il émet l'hypothèse que la dégradation de l'état sanitaire peut entraîner la rétractation des racines et permettre l'infiltration d'eau dans le calcaire. Amélie COLLIGNON répond qu'à sa connaissance, le Parc ne mène aucune étude sur l'état sanitaire des boisements en Natura 2000, et qu'il faudrait éventuellement se renseigner auprès des organismes comme l'Office National des Forêts ou le Centre Régional de la Propriété Forestière. Mme QUILLIEC complète en ajoutant que sur la RNNCS, en l'absence de diagnostic, il semble y avoir un dépérissement des frênes, peut-être lié à la Chalarose, mais pas d'autres attaques importantes. Concernant les pitons, cela est englobé dans le diagnostic préalable à chaque intervention. Les chenilles processionnaires du chêne et du pin sont présentes, mais actuellement aucune pullulation ni atteinte à la santé n'ont été constatés. La question de l'état sanitaire des boisements sera prise en compte dans le prochain plan de gestion de la réserve, mais les moyens sont limités en regard des surfaces de boisements du site.

Des questions autour de l'exportation des produits de coupe et de leur valorisation sont également posées ; Mmes QUILLIEC et HERPIN-POULENAT expliquent que l'hélicoptère est rendu nécessaire par la difficulté d'accès aux pitons, rendant impossible la traction animale ; aucune entreprise répondant aux appels d'offre ne propose par ailleurs cette alternative. Sur la question de l'export des produits de coupe, ceux-ci sont toujours réutilisés, soit par des agriculteurs locaux, soit directement par les entreprises qui travaillent sur le site.

M. PEYNET demande si un Indice de Pression Floristique a été mis en place par rapport à la faune sauvage, pour savoir si les cervidés peuvent limiter les repousses sur les pitons. En effet, ils mettent en péril le renouvellement de la forêt de la Roche-Guyon, de l'autre côté de la route, alors que sur les pitons ils seraient utiles pour participer au maintien des pelouses calcaires. Mmes QUILLIEC, HERPIN-

POULENAT et DUMONT répondent que pour le moment, on ne constate pas ou peu de consommation des repousses sur les pelouses des coteaux, et suggèrent un écart de fréquentation ou d'appétence des essences entre les deux secteurs. M. PEYNET ajoute qu'il pourrait tout de même être intéressant de mettre en place une concertation avec les différents acteurs (Agence des Espaces Verts, Office National des Forêts) pour trouver un juste équilibre dans la gestion des populations de cervidés dans le Vexin. Mme ROUX remarque que le sujet pourrait aussi être évoqué dans le cadre du renouvellement en cours de l'Aménagement forestier de la forêt de La Roche-Guyon.

- Amélie COLLIGNON évoque ensuite les contrats gérés par l'Agence des Espaces Verts, ainsi que celui engagé sur des parcelles régionales avec délégation de gestion à la RNNCS, et pour lequel la première intervention doit avoir lieu cette année. Des entreprises en insertion seront chargées de réaliser ces travaux.
- Elle présente enfin le contrat de restauration de mares forestières sur l'Espace Naturel Sensible de la Butte du Hutrel à Saint-Martin-la-Garenne, passé par le Conseil Départemental des Yvelines. Les travaux sont réalisés par l'entreprise spécialisée dans le génie écologique AK Team.

Amélie COLLIGNON évoque quelques exemples d'EIN2000 qu'elle a eu à traiter au cours de l'année.

Amélie COLLIGNON détaille ensuite les suivis scientifiques réalisés sur l'année écoulée : suivis hivernaux et estivaux des chauves-souris, protocoles de suivi des pelouses calcaires sur les pitons de la RNNCS.

Elle explique que les effectifs de chauve-souris en hibernation sont plutôt stables dans le temps et même en augmentation, avec quelques variations annuelles, et précise que l'étude des populations se fait à l'échelle de l'ensemble du Vexin, car les individus sont susceptibles de changer de cavités selon les hivers.

M. de la ROCHEFOUCAULD demande si les changements de pratiques agricoles et la mise en place de politiques d'extinction des lumières artificielles peuvent avoir des impacts sur les populations de chauves-souris. Amélie COLLIGNON et Mme ROUX répondent qu'en effet, l'extinction des lumières a un impact positif, qui se renforcera d'autant plus avec le temps. Les produits phytosanitaires ont des impacts très négatifs car ils affectent les insectes que consomment les chauves-souris. Les programmes de mesures agroenvironnementales peuvent contribuer à accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques.

Amélie COLLIGNON explique ensuite le principe des suivis des pelouses calcaires suivant la méthodologie du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) pour suivre l'état de conservation des parcelles sous contrat Natura 2000 au sein de la Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine. Mme Corine DUMONT, de l'association Yvelines Environnement, demande si des suivis d'entomofaune (insectes) sont également réalisés ; Amélie COLLIGNON répond que non, seuls les habitats naturels sont concernés.

Concernant les volets sensibilisation et communication, Amélie COLLIGNON évoque la lettre Natura 2000 parue en 2021, et celle en préparation en 2022. Elle parle également du site internet dédié aux sites Natura 2000 du Vexin, qui a été actualisé pour contenir toutes les informations relatives aux sites et plus généralement au fonctionnement du réseau. Elle invite les communes à relayer sur leur site internet le fait qu'elles sont situées en Natura 2000, et à renvoyer vers ce site internet.

M. VERDURE demande si la présentation aux communes des sites d'intérêt ne peut pas avoir un impact négatif, dans la mesure où la population viendra en masse les visiter. Mme HERPIN-POULENAT abonde dans le sens de M. VERDURE, déplorant la publicité faite à grande échelle aux coteaux de la Seine ayant attiré beaucoup de franciliens. Amélie COLLIGNON répond que l'objectif est surtout de sensibiliser la population locale, à très petite échelle, qui connaît déjà sûrement l'existence de ces sites, à l'intérêt de les protéger en raison de leur forte vulnérabilité.

Perspectives d'animation pour 2023

Amélie COLLIGNON présente un nouveau contrat concernant quatre pitons de la RNNCS, envisagé pour 2023. Elle évoque également deux contrats que Mmes Camille GAUDIN et Céline PRZYSIECKI, anciennes chargées de mission Natura 2000 au PNRVF avaient étudiés avant leur départ, et qu'elle souhaiterait mettre en place dans les années qui viennent (restauration et entretien de pelouses xériques sur la Sablonnière à Saint-Martin-la-Garenne et sur le coteau de Port-Villez à Notre-Dame-de-la-Mer). M. VERDURE, conseiller municipal à Notre-Dame-de-la-Mer, remarque que la restauration de la pelouse de Port-Villez est en projet depuis de très nombreuses années, et espère qu'elle pourra enfin voir le jour.

Amélie COLLIGNON explique ensuite que les suivis estivaux et hivernaux des chauves-souris seront reconduits, tout comme les transects de suivi de l'état de conservation des pelouses calcaires de la RNNCS. Elle ajoute qu'un stage d'étude des territoires de chasse des chauves-souris est envisagé à l'échelle du Vexin, en lien avec la nouvelle Stratégie Aires Protégées (SAP).

Concernant la communication et la sensibilisation, une nouvelle lettre Natura 2000 devrait être publiée, et le site internet des sites Natura 2000 sera tenu à jour. Amélie COLLIGNON tentera également de communiquer localement sur le dispositif Natura 2000 via les réseaux sociaux du PNR du Vexin français.

Amélie COLLIGNON propose aux membres du COPIL une demi-journée de terrain, afin de faire découvrir les actions menées sur le site. Elle se tient également disponible si les maires souhaitent organiser des animations autour de la nature, en lien avec des associations naturalistes ou avec le pôle Education à l'Environnement du PNRVF, avec une partie consacrée au site Natura 2000.

Temps d'échange général

Mme HERPIN-POULENAT exprime son fort intérêt pour les réunions inter-COPIL sur le terrain, car elle a pu constater que les habitants comme les élus sont en général très demandeurs de ce genre de démarches permettant de préserver et sensibiliser à la très grande richesse du territoire.

Interrogées sur les fonds alloués à la gestion des sites Natura 2000, Amélie COLLIGNON et Mme ROUX expliquent que ces fonds proviennent de l'Etat et de l'Union Européenne, via le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), et que des demandes de paiement sont réalisées chaque année en fonction des dépenses réalisées.

Mme DUMONT demande si les listes d'Evaluation d'Incidences sont amenées à évoluer en lien avec l'apparition de nouvelles pratiques sportives à l'heure actuelle non inscrites. Mmes PENNEC et VERDIER répondent que des discussions sont en cours, mais pas encore abouties. Au niveau départemental, elles ont la possibilité de faire évoluer des items existants, mais pas de rajouter de nouveaux items concernant les nouvelles pratiques. La deuxième liste locale est établie par arrêté préfectoral. Elle énumère les projets soumis à EIN, qui ne relèvent pas d'une autre législation par ailleurs (ces projets figurant sur la liste nationale et la première liste locale). Les arrêtés préfectoraux déterminent les items concernés au niveau local, sélectionnés parmi une liste établie par décret ministériel.

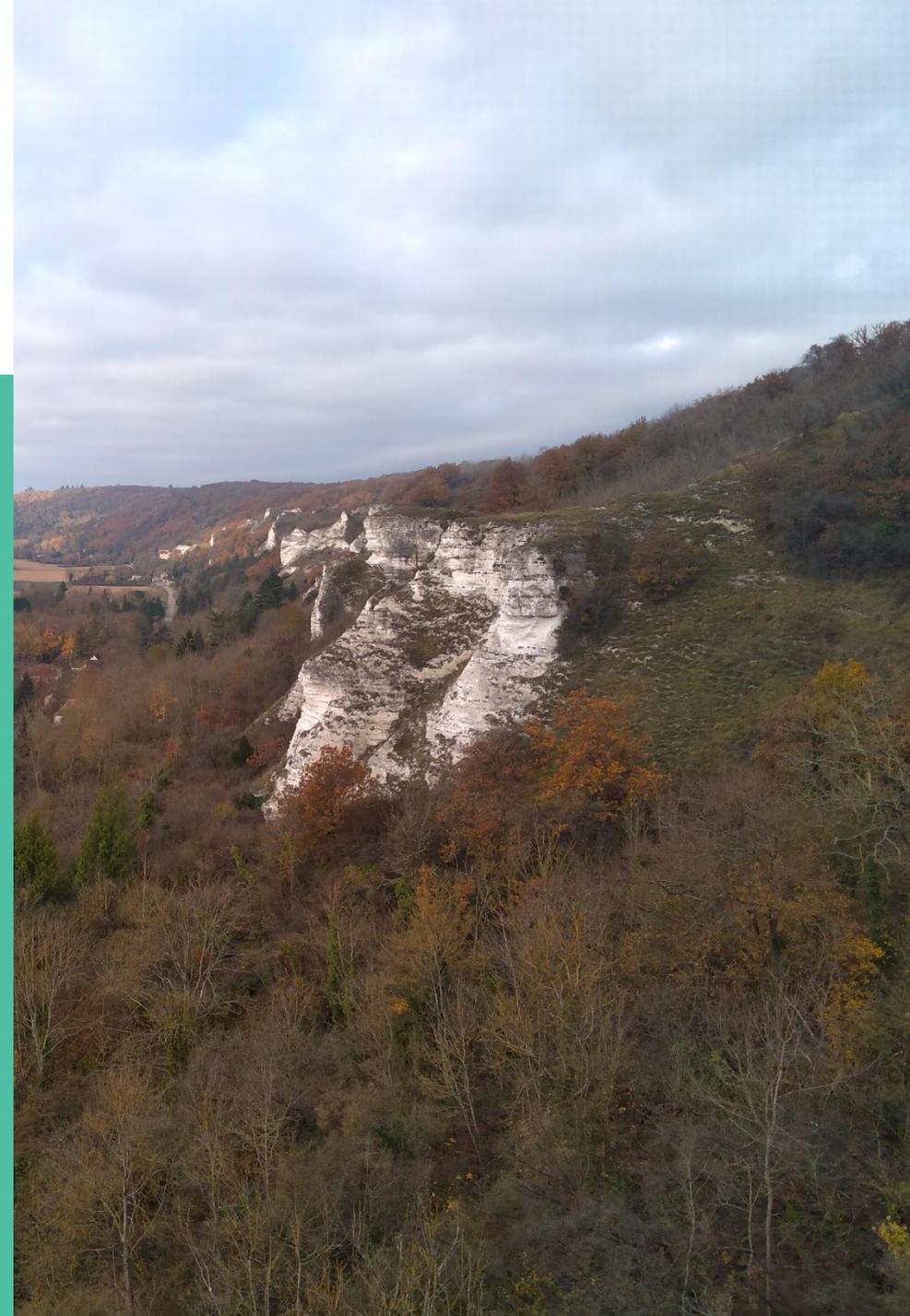
A l'issue des différents échanges, Mme HERPIN-POULENAT remercie les participants pour leur venue et leur participation, et clôt la séance.



Coteaux et Boucles de la Seine

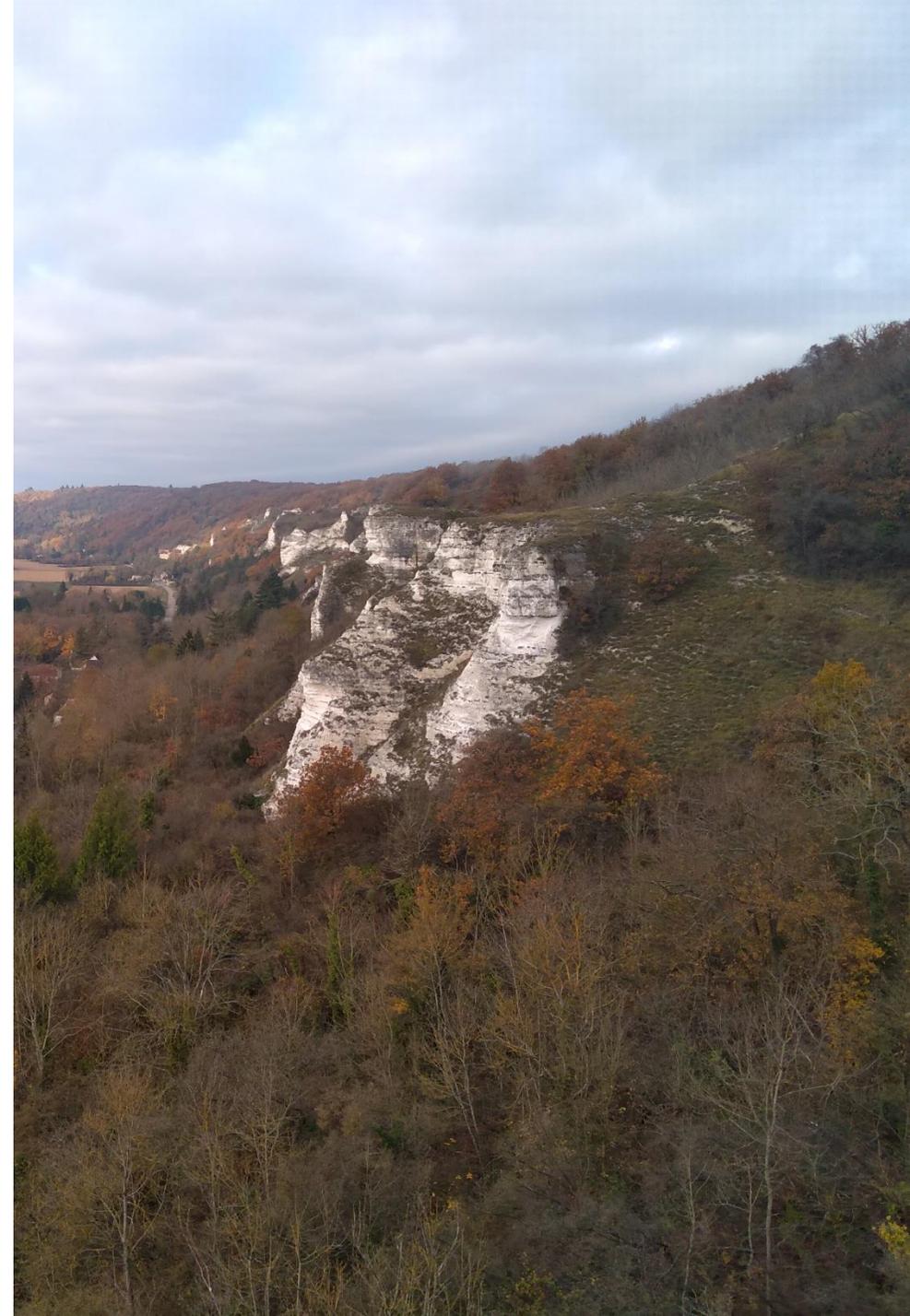
FR1100797

Comité de pilotage Natura 2000
Jeudi 15 septembre 2022



Ordre du jour

- Election du Président de COPIL et de la structure animatrice
- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site
- Bilan de l'animation 2021-2022
- Perspectives d'animation 2023
- Temps d'échange

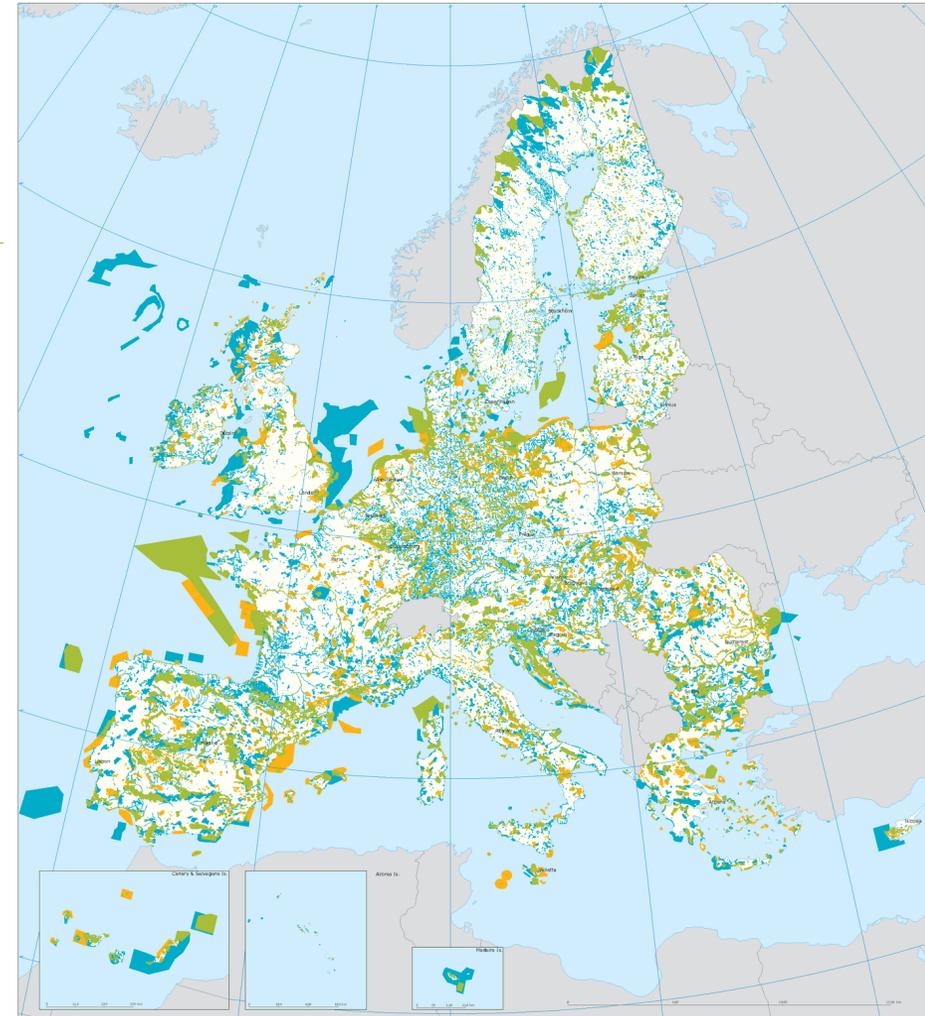


**Election du(de la) Président(e) de COPIL et
de la structure animatrice**

Présentation du dispositif Natura 2000 et du site des Coteaux et Boucles de la Seine

Un réseau européen

- Dispositif européen ayant pour objectif le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire dans un **état de conservation favorable**
- Basé sur deux directives:
 - **Directive « Oiseaux »** (1979) → Zones de Protection Spéciale (ZPS)
 - **Directive « Habitats-Faune-Flore »** (1992) → Zones Spéciales de Conservation (ZSC)



NATURA 2000 - EUROPEAN UNION
Orange: Birds Directive sites (SPA)
Blue: Habitats Directive sites (pSCI, SCI, SAC)
Green: Sites - or parts of sites - belonging to both Directives

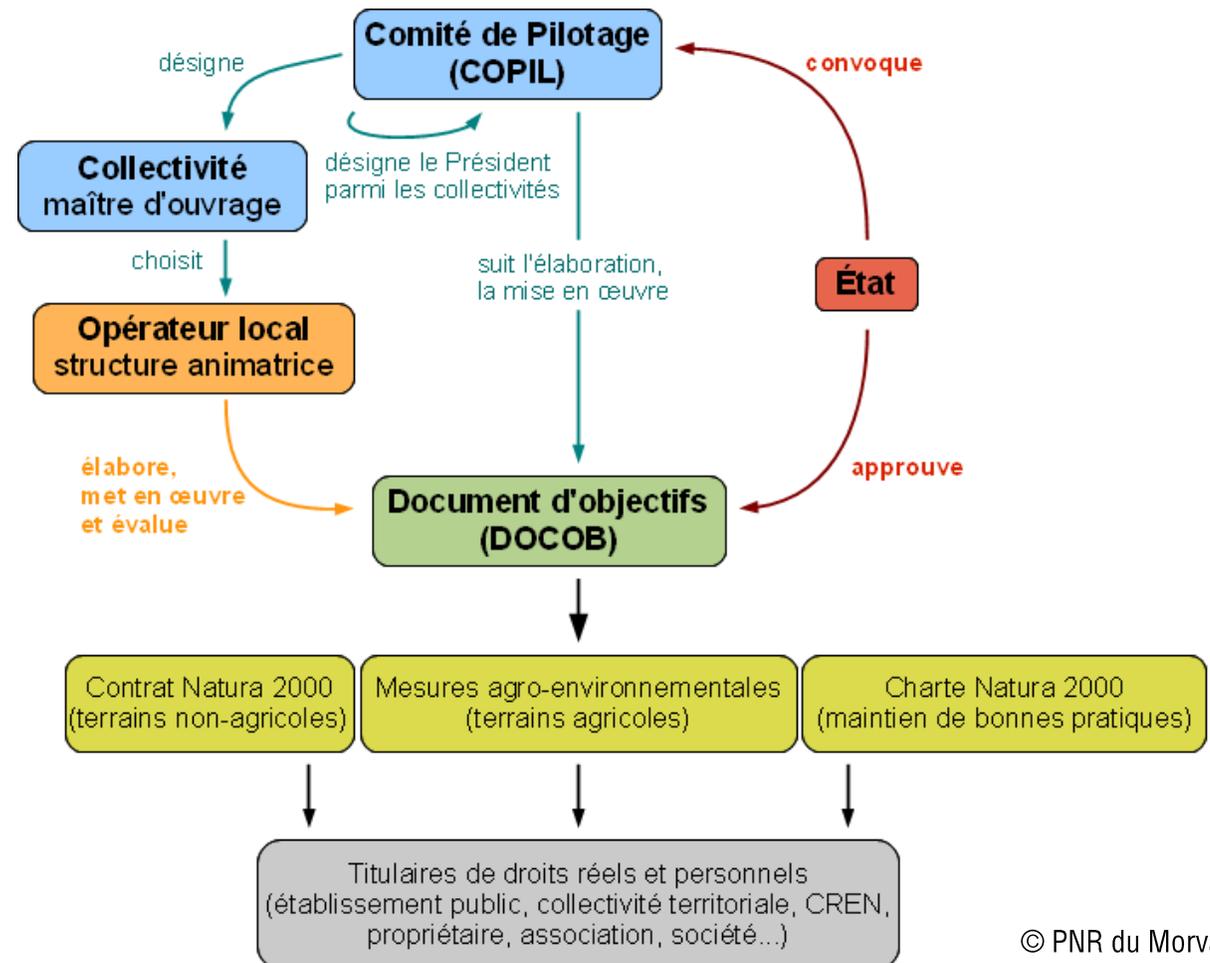
European Environment Agency



Source: Natura 2000 - DG ENV, compiled from data received from the Member States. Natura 2000 sites are shown in orange, blue and green. The map is based on the Natura 2000 data as of 31/12/2019. Legend: Natura 2000 sites (SPA, SCI, SAC).

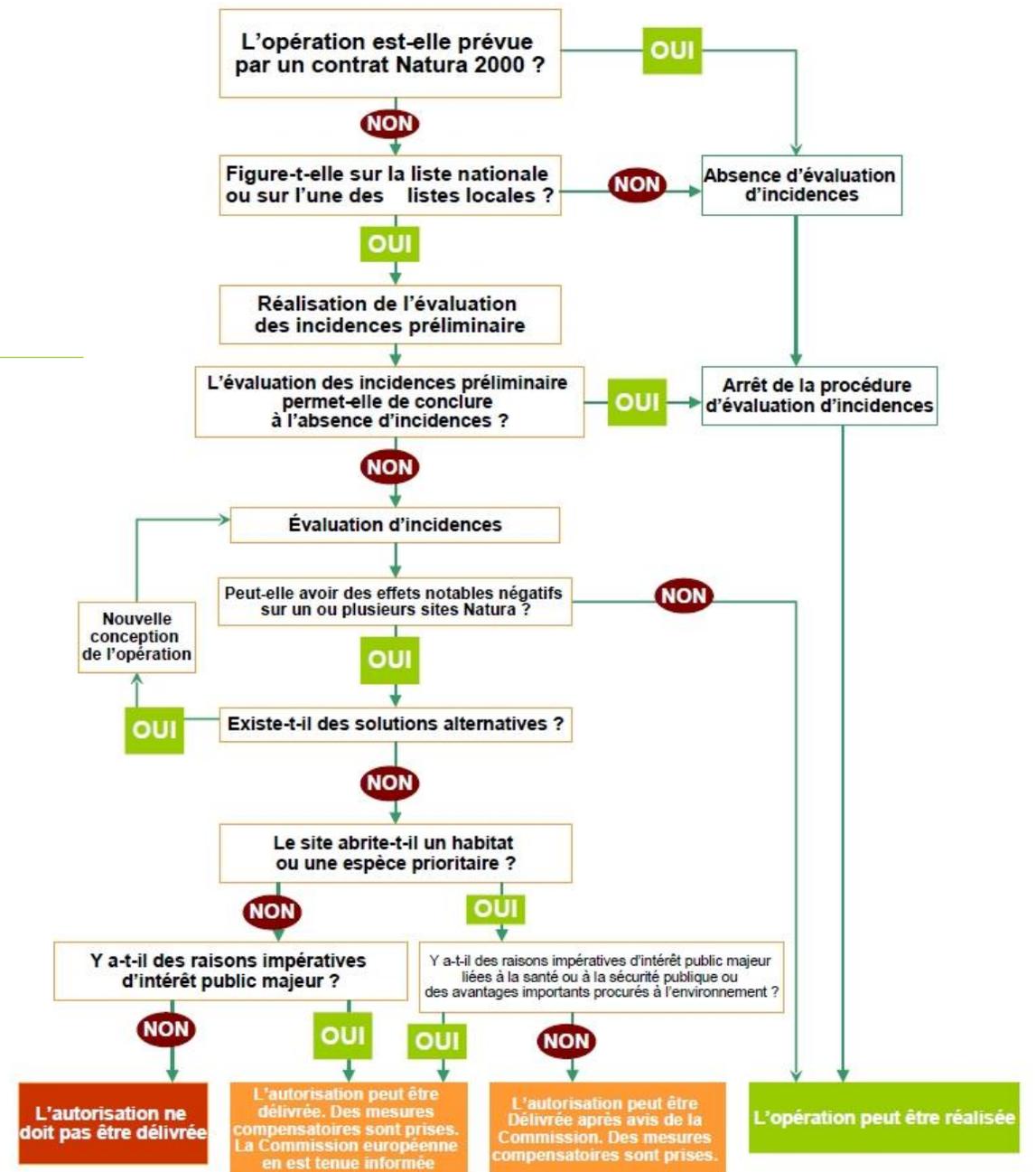
Natura 2000 en France

- Concertation :
 - Comité de Pilotage
 - Contrats basés sur le volontariat
- Seul point réglementaire: l'Évaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000)

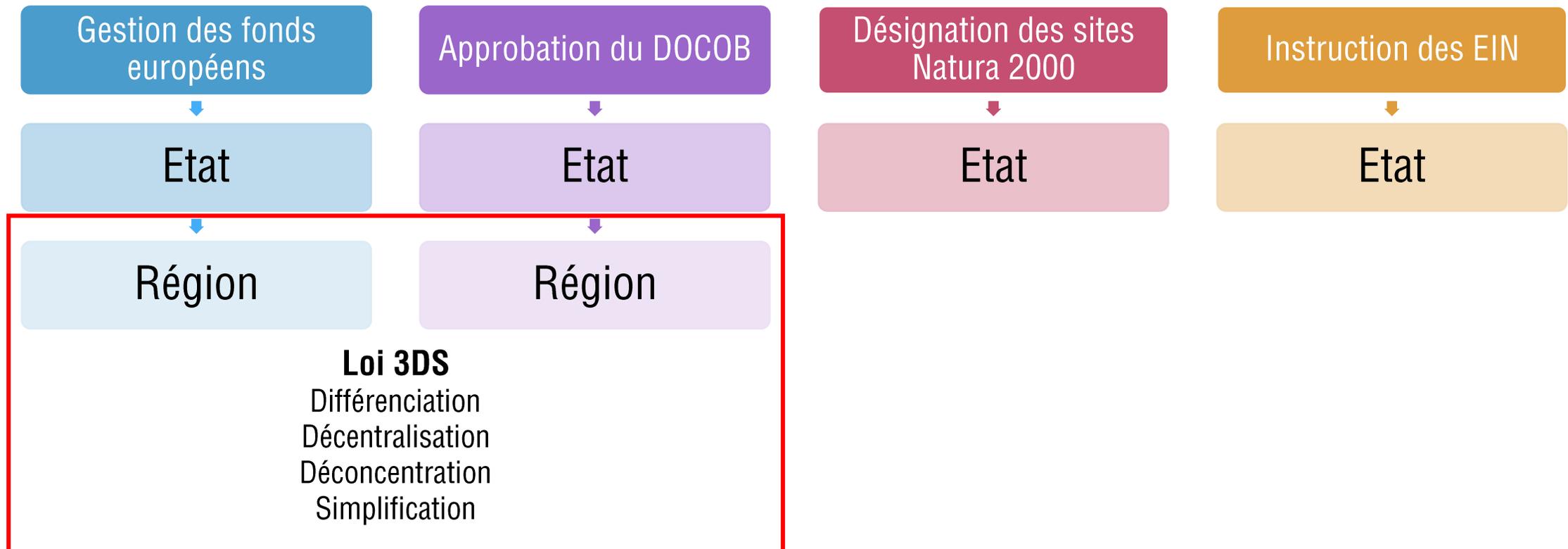


L'Évaluation des Incidences Natura 2000

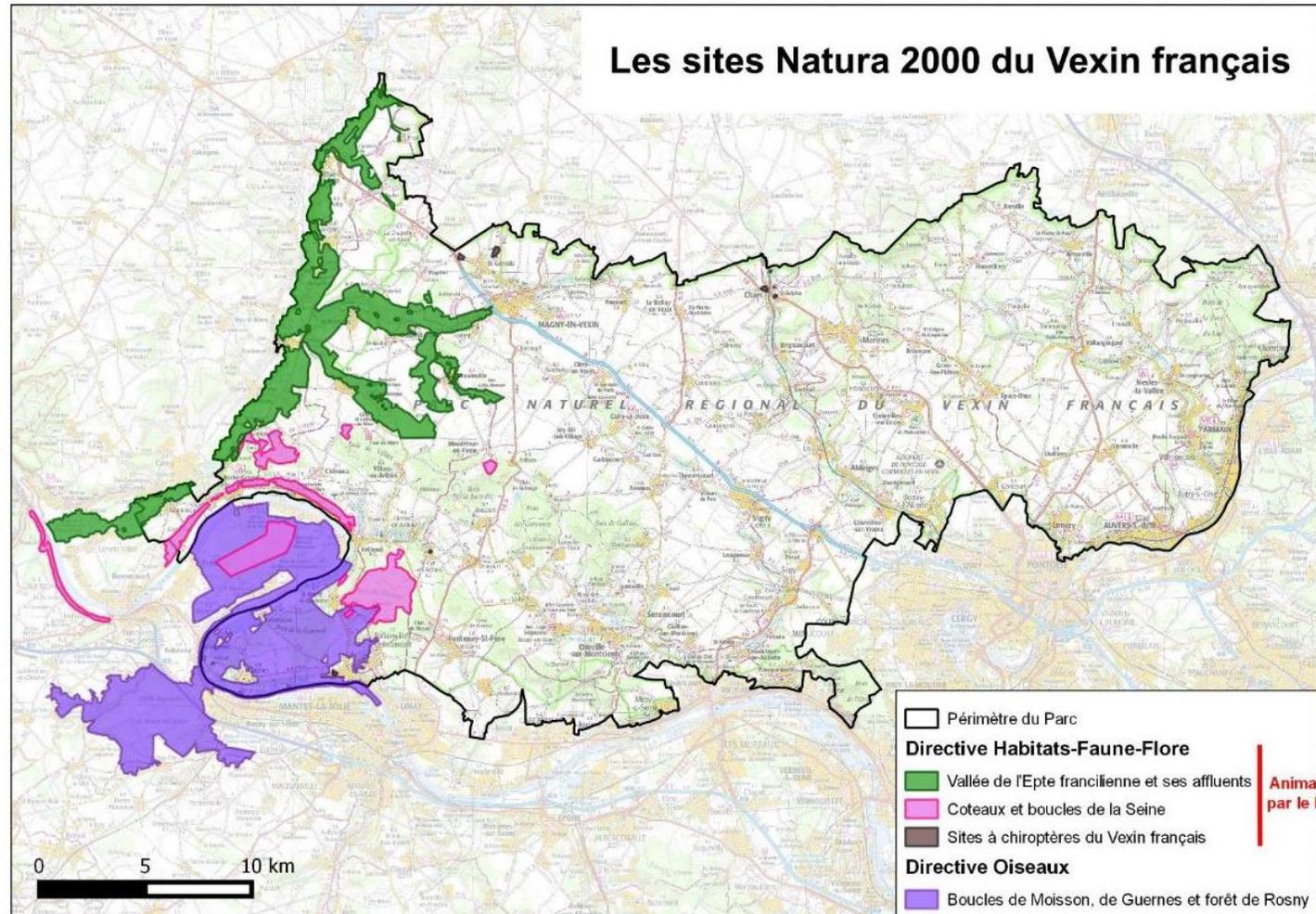
- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : **contacter l'animateur en amont !**



Des changements en 2023

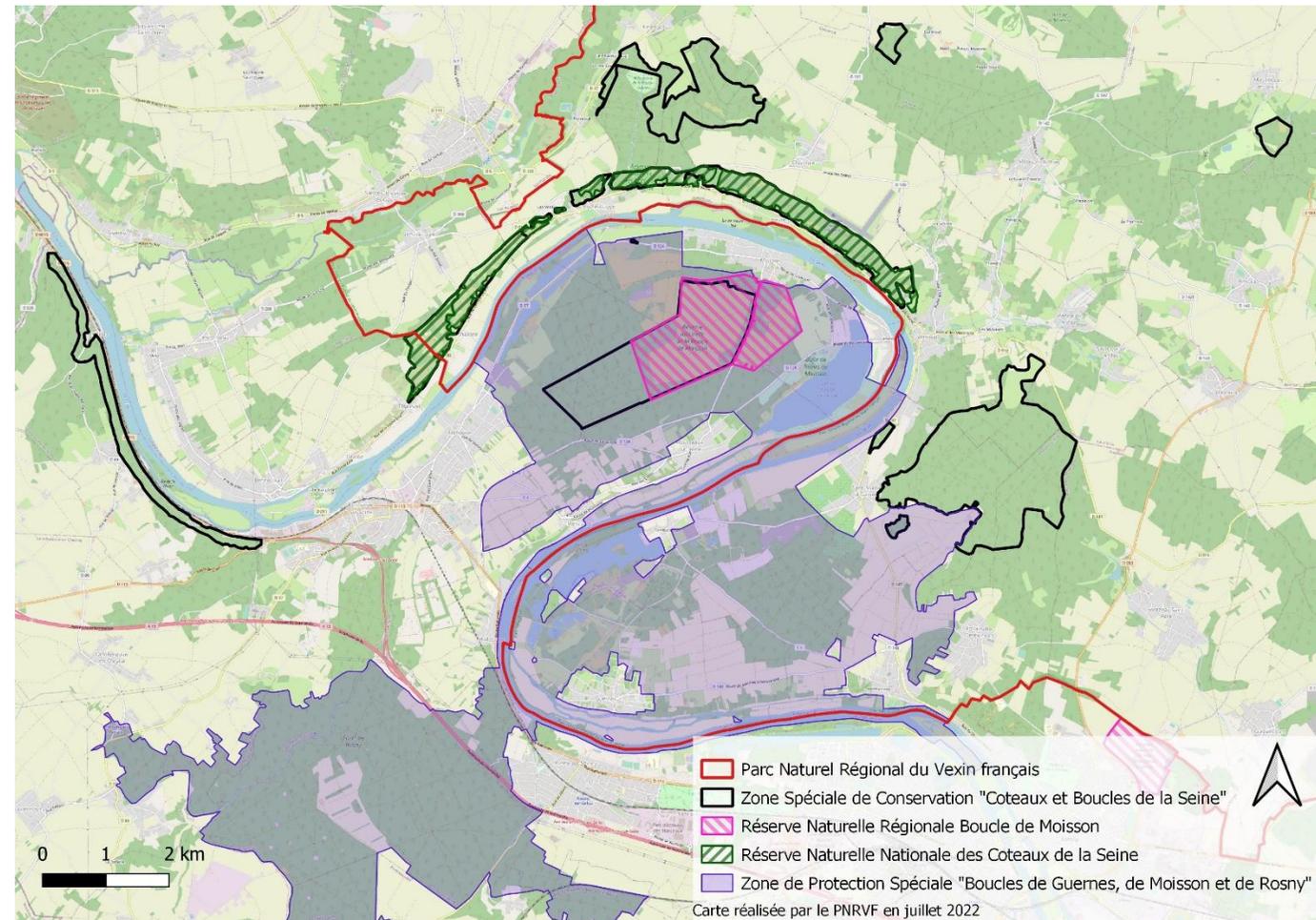


Natura 2000 dans le Vexin



Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »

- 6 entités distinctes : dernières boucles de la Seine d'Ile-de-France
- Coteaux, boucles et buttes boisées
- 1 417 hectares sur 16 communes (78 et 95)
- ZPS, RNN, RNR et site classé



Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »

21 Habitats d'Intérêt Communautaire

- 2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes
- 3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique
- 4030 - Landes sèches européennes
- 5110 - Formations stables xéro-thermophiles des pentes rocheuses
- 5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires
- 6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyssio-Sedion albi*
- 6120* - Pelouses calcaires de sables xériques
- 6210* - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires [sites d'orchidées remarquables]
- 6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
- 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
- 6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires
- 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude
- 7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins
- 7230 - Tourbières basses alcalines
- 8160* - Eboulis médio-européens calcaires
- 8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
- 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme
- 9120 - Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois à *Taxus*
- 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*
- 9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins
- 91E0* - Forêts alluviales à Aulnes et Frênes

Le site « Coteaux et Boucles de la Seine »

9 Espèces d'Intérêt Communautaire

1074 - Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*)

1078 - Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

1083 - Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

1084 - Pique prune (*Osmoderma eremita*)

1088 - Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)

1303 - Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

1304 - Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

1323 - Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

1324 - Grand murin (*Myotis myotis*)

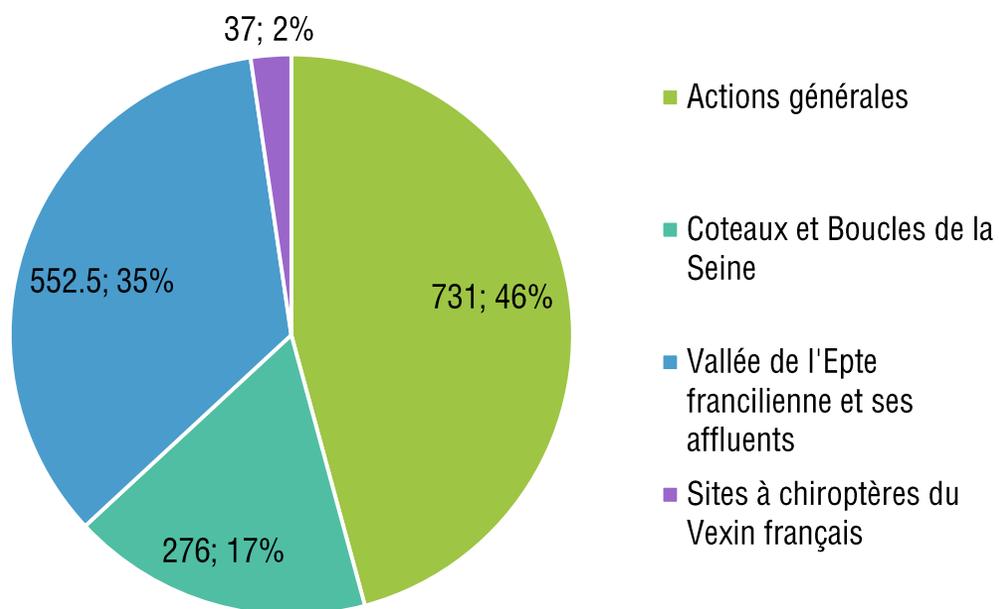


Bilan de l'animation en 2021 et 2022

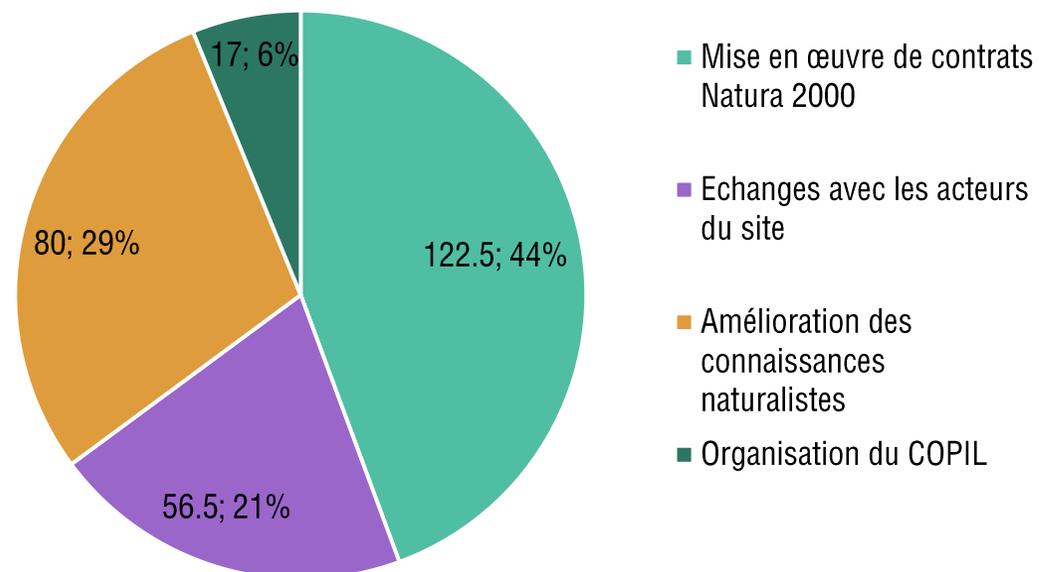
1. Temps d'activité
2. Contrats Natura 2000
3. Evaluations des Incidences
4. Suivis Naturalistes
5. Sensibilisation, communication et réseau

Temps d'activité

Temps consacré à chaque site Natura 2000 depuis octobre 2021



Temps consacré à chaque poste d'activité du site depuis octobre 2021



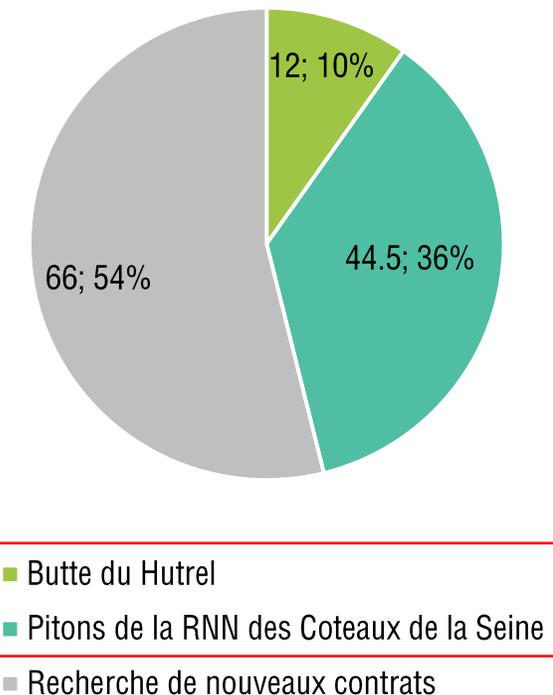
Actions générales = organisation des comptages hivernaux des chauves-souris, organisation du poste, congrès, communication, échange avec les services instructeurs

Contrats Natura 2000

6 contrats Natura 2000 en cours :

- Réserve Naturelle Nationale des Coteaux de la Seine : Restauration et entretien de pelouses calcicoles sur les pitons (3 contrats)
- RNNCS / AEV : entretien de pelouses calcicoles sur des parcelles régionales (78 et 95)
- Conseil Départemental des Yvelines : Restauration et entretien de mares sur l'ENS de la Butte du Hutrel
- Agence des Espaces Verts: Entretien de pelouses régionales (2018-2022)

Temps consacré au suivi des contrats Natura 2000



Pitons de la RNN des Coteaux de la Seine

- RNN coteaux de la Seine
 - Parcelles communales
 - Parcelles régionales
 - Site Natura 2000
- Pitons à restaurer
- 2018
 - 2020
 - 2021
 - 2022



0 100 200 m

Projet de restauration de pelouses xériques sur pitons crayeux à Haute-Isle

Piton 2

- Haute-Isle (95)
- 2018-2022
- Octobre 2021: 3^{ème} entretien → coupe des rejets et évacuation des produits de coupe
- Montant: 1463 € (Equalis)



Pitons 1, 7 et 8

- Haute-Isle
- 2019-2023
- Hiver 2021: 2^{ème} entretien → coupe des rejets et évacuation des produits de coupe
- Montant: 11 880 € (Jard'Eco)



Pitons 5, 6 et 9

- Haute-Isle
- 2021-2024
- Hiver 2021: restauration → coupe d'arbres et d'arbustes et évacuation par hélicoptère
- Montant : 59 827.28 € (Pinson Paysages)



Pitons 5, 6 et 9





Pelouses régionales

- Convention de gestion avec l'AEV
- Trois parcelles sur les communes de Vétheuil, Haute-Isle (95) et Gommecourt (78)
- Demande de subvention envoyée en début d'année
- Travaux de restauration prévus cet hiver (entreprises d'insertion Equalis et Espace)

Pelouses régionales (RNNCS, 95)



Contrat Natura 2000
Travaux d'entretien des pelouses calcaïques
Haute-Isle



Site Natura 2000 "Coteaux et Boucles de la Seine"
Parcelle régionale
Débroussaillage et coupe des rejets, fauche



Contrat Natura 2000
Travaux d'entretien des pelouses calcaïques
Vétheuil



Site Natura 2000 "Coteaux et Boucles de la Seine"
Parcelle régionale
Débroussaillage et coupe des rejets, fauche

Pelouses régionales (RNNCS, 78)



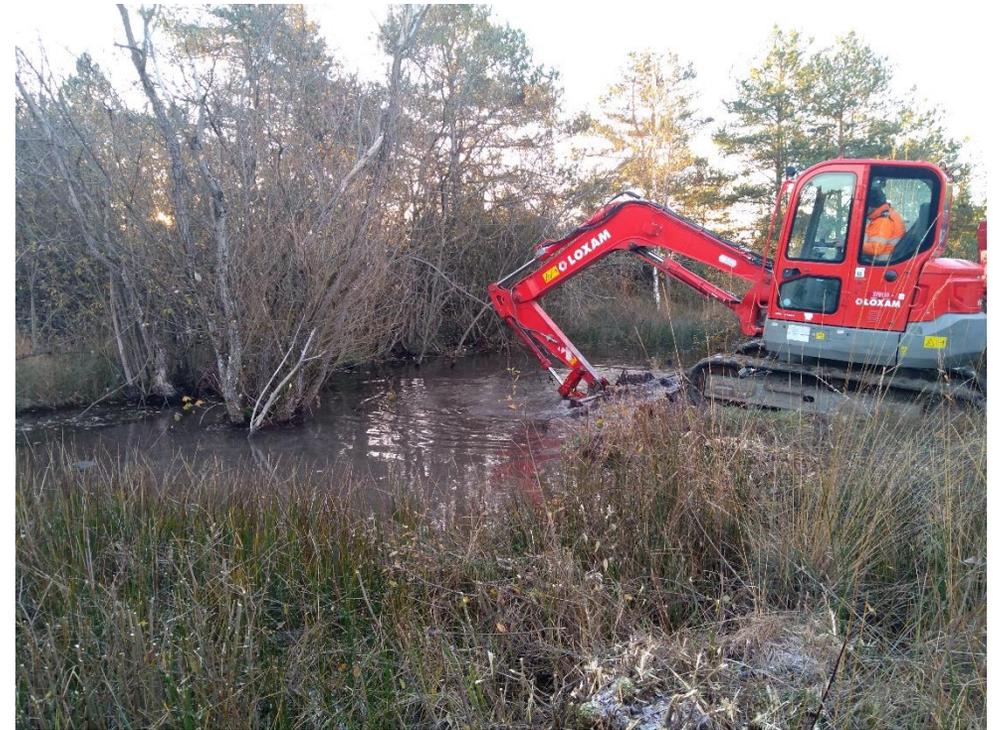
Contrat Natura 2000
Travaux d'entretien des pelouses calcicoles à Gommecourt
Lieu-dit les Malmouches





ENS de la Butte du Hutrel

- Saint-Martin-la-Garenne (78)
- 2021-2024
- Novembre 2021: première partie de la restauration des mares
- AK Team





ENS de la Butte du Hutrel



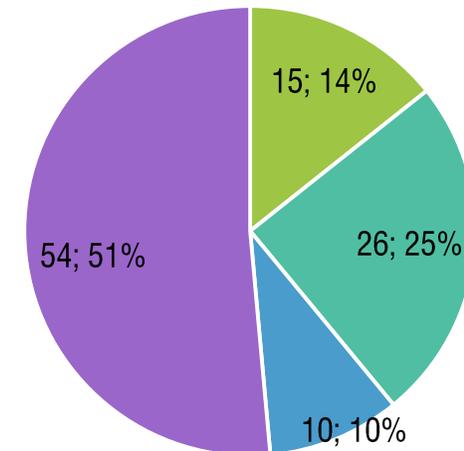
Exemples d'Évaluations des Incidences

- Suivi de la Course cycliste Paris-Nice avec Amaury Sport Organisation
- Randonnée VTT « La Viking » par Bonnières VTT
- Suivi du projet de ferme photovoltaïque au sol par KRONOS Solar sur la commune de Freneuse

Suivis naturalistes

- Suivi des chiroptères en hibernation et des colonies de reproduction
- Protocoles pelouses calcaires sur les pitons de la RNN

Temps consacré à l'amélioration des connaissances scientifiques



- Organisation des comptages de chiroptères*
- Suivi des chiroptères
- Bilan des suivis chiroptères*
- Pelouses calcaires

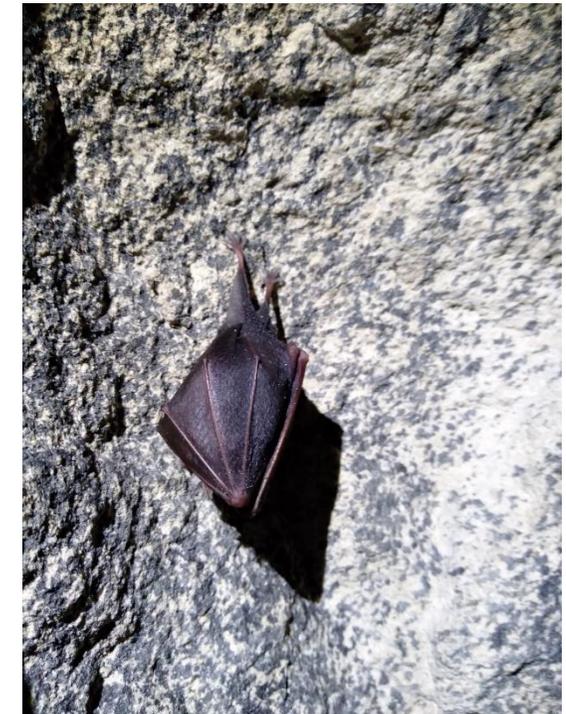
*Temps estimé à partir des données des trois sites

Comptages hivernaux



Sites	2017	2019	2020	2021	2022
Château de la Roche Guyon			9	10	2
Réservoir du château		5	3	4	14
Gouffre des Maquisards	28	13	9	9	28
Grotte des mamazelles	15	15			28
Le Beaufortier GOM1	1			1	2
<i>Total général</i>	<i>44</i>	<i>33</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>74</i>

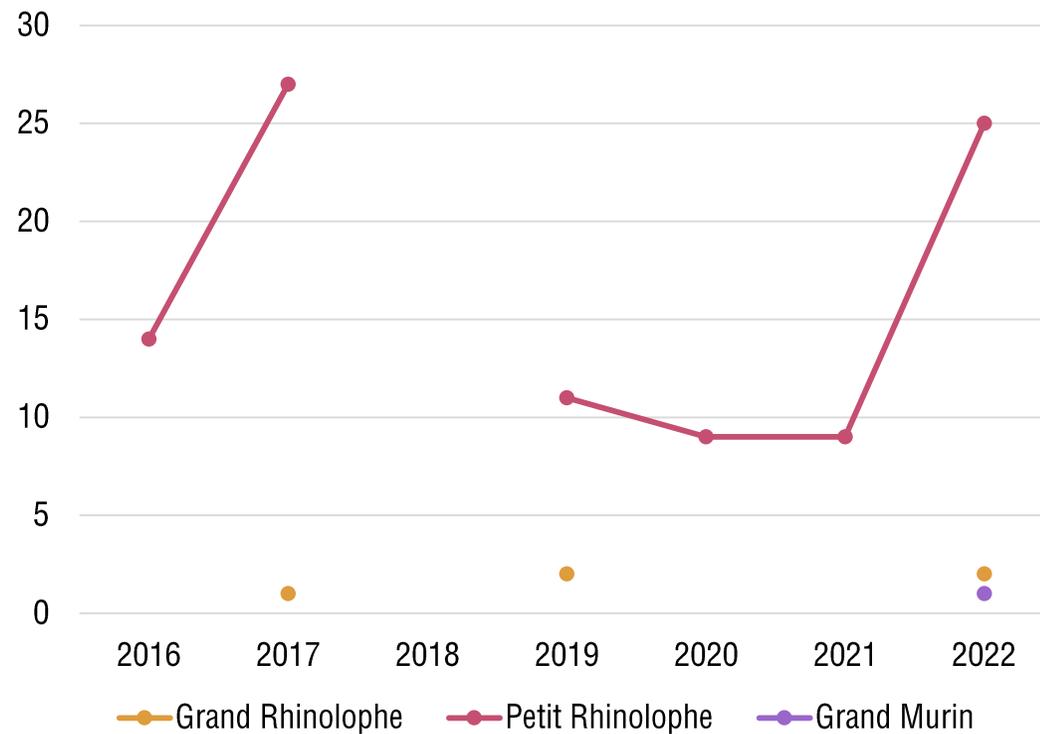
Espèces d'Intérêt	2017	2019	2020	2021	2022
Grand Murin	1			2	5
Grand Rhinolophe	2	4	3	1	8
Petit Rhinolophe	41	29	18	21	61
<i>Total général</i>	<i>44</i>	<i>33</i>	<i>21</i>	<i>24</i>	<i>74</i>



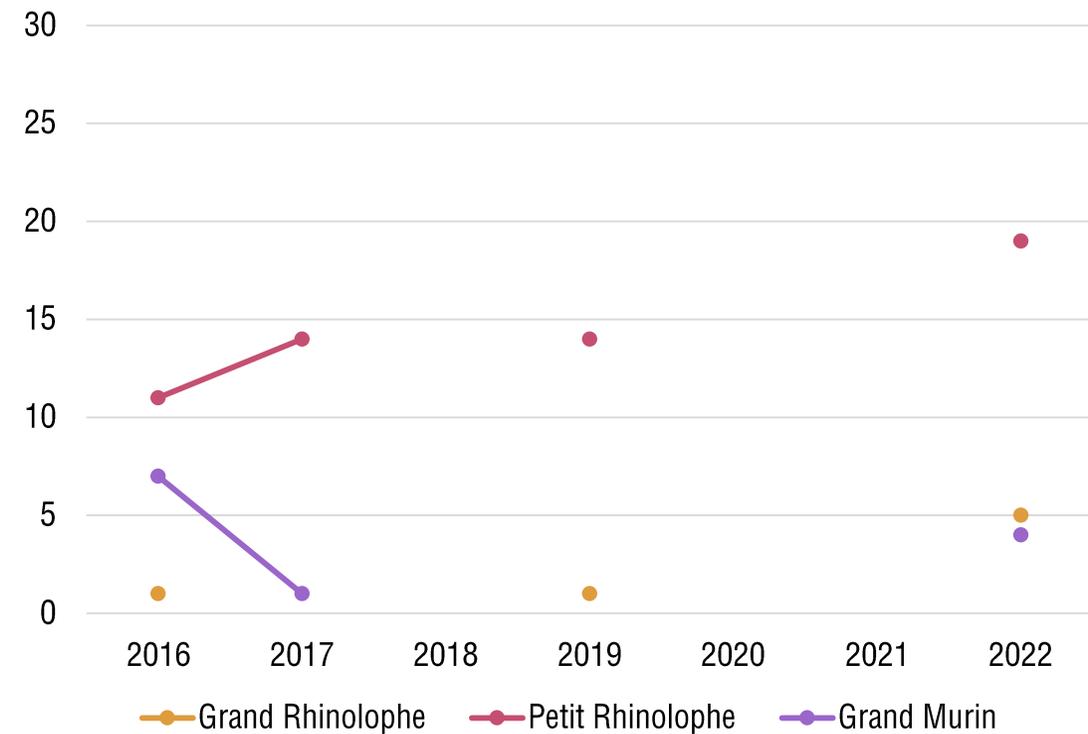
Comptages hivernaux



Gouffre des Maquisards



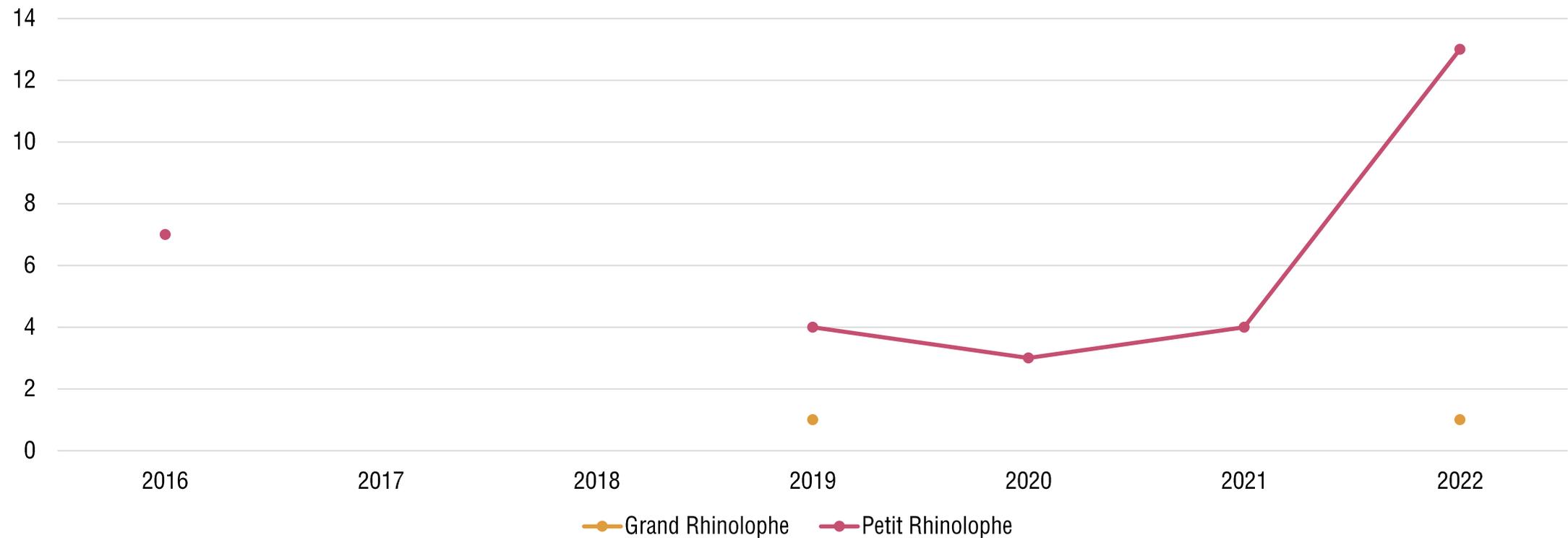
Gouffre des Mamazelles



Comptages hivernaux



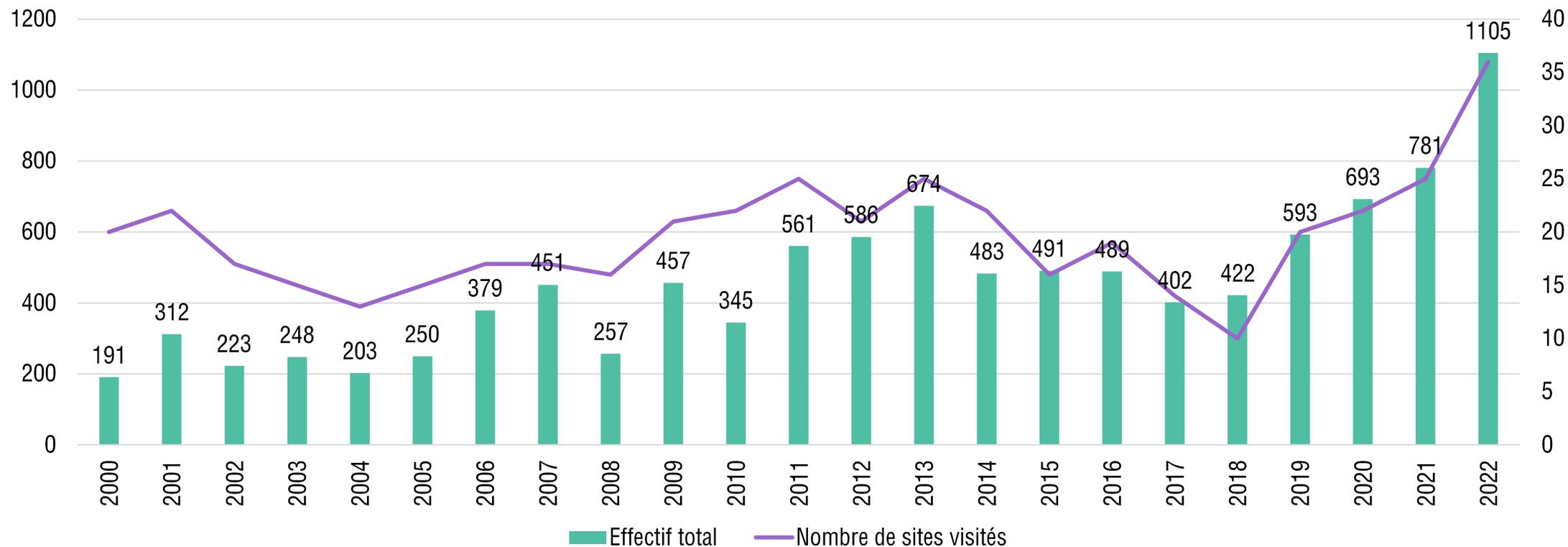
Réservoir du château de La Roche-Guyon



Comptages hivernaux



Evolution des effectifs de chauves-souris (toutes espèces confondues) en hibernation dans les principales cavités du Vexin depuis 2000



Comptages estivaux



Espèce	2019	2020	2021	2022
Petit Rhinolophe	111	140	126	
Grand Rhinolophe	2	2	1	

- Différence entre 2019 et 2020 due à la visite du grenier du château
- *Résultat 2022 en attente*



Suivi des pelouses calcaires



- Protocole régional établi par le CBNPB pour suivre l'état de conservation des pelouses calcaires (habitat 6210)
- Réalisé avant les travaux de restauration puis tous les deux ans → évaluer les effets de la gestion
- Principe: transects en travers des parcelles



Suivi des pelouses calcaires



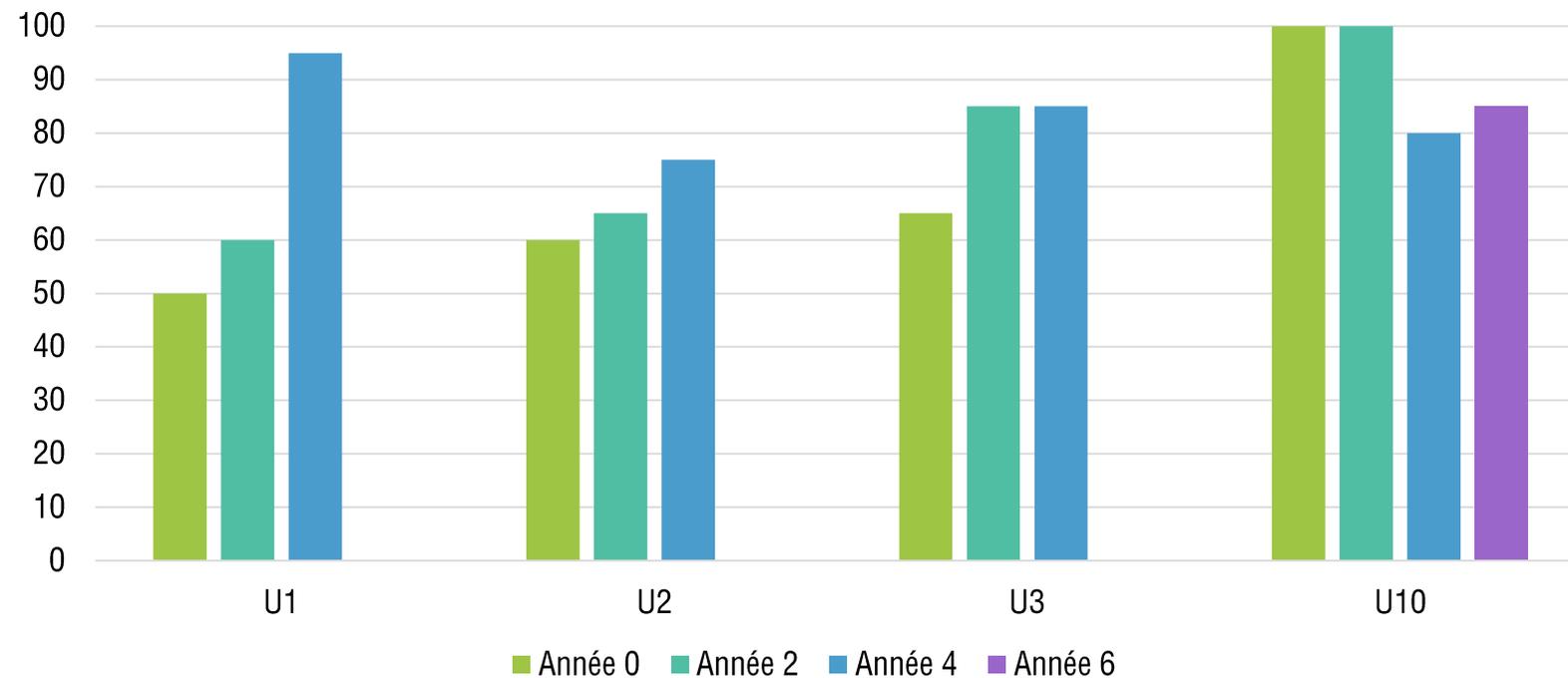
- En 2021, 8 transects :
 - 3 pitons du contrat 2019
 - 3 pitons du contrat 2021
 - 2 transects sur des parcelles en contrat à La Roche-Guyon et Bennecourt
- En 2022, 4 transects:
 - 3 transects sur des parcelles en contrat à Gommecourt et Vétheuil
 - 1 transect sur une parcelle pâturée à Haute-Isle



Suivi des pelouses calcaires



Evolution de l'état de conservation des parcelles suivis depuis plus de 4 ans



U1 et U2: pelouses régionales à Gommecourt sous contrat d'entretien avec l'AEV

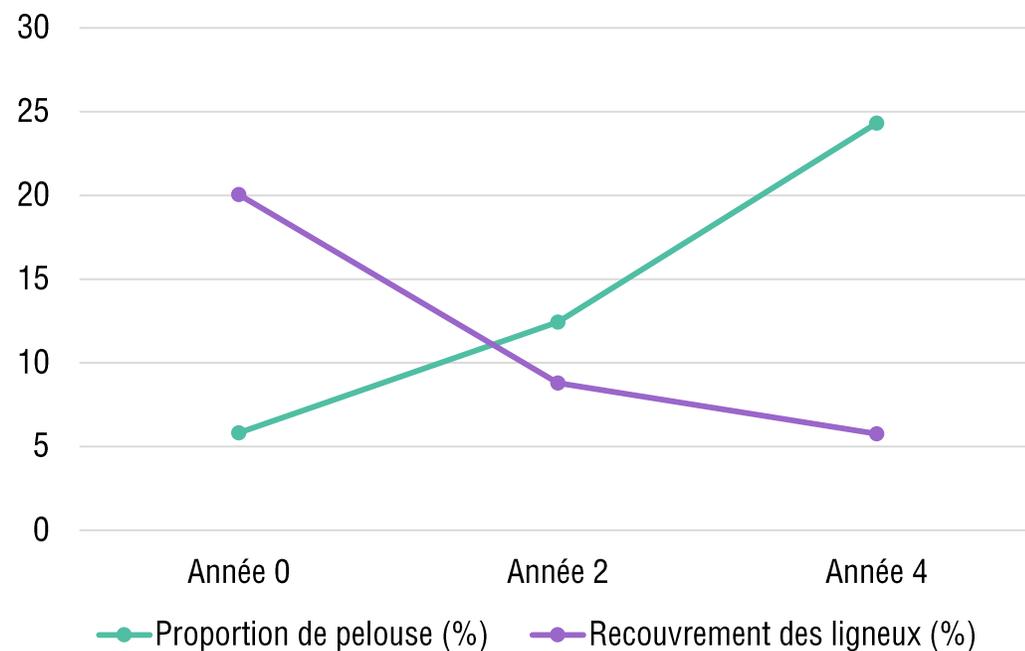
U3 : pelouse régionale à Vétheuil sous contrat d'entretien avec l'AEV

U10 : pelouse en pâturage extensif depuis 2014

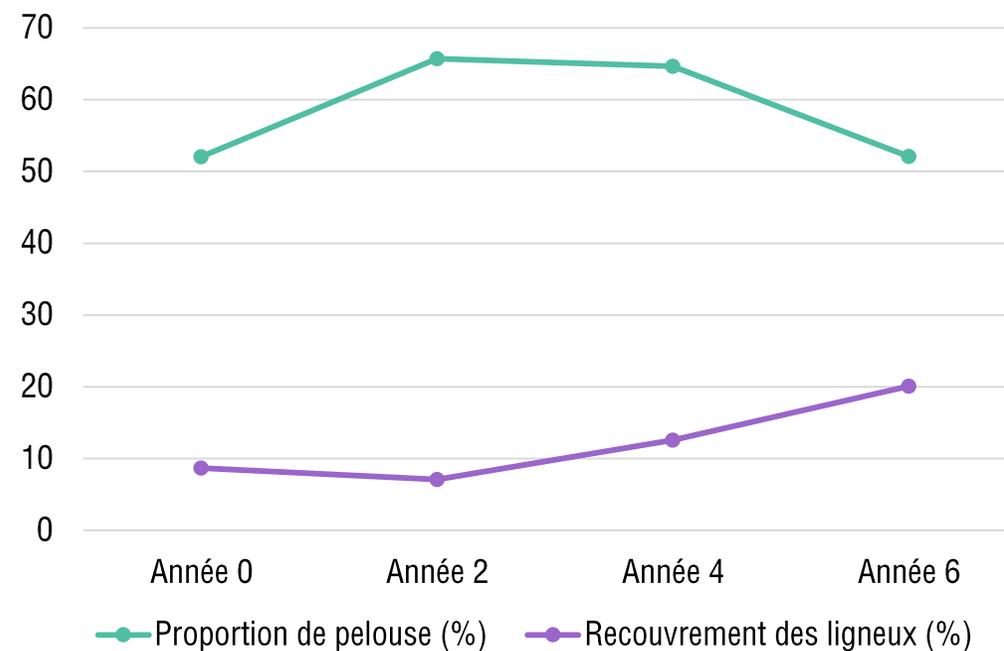
Suivi des pelouses calcaires



Transect U1 – Pelouse de Gommecourt
(fauche)



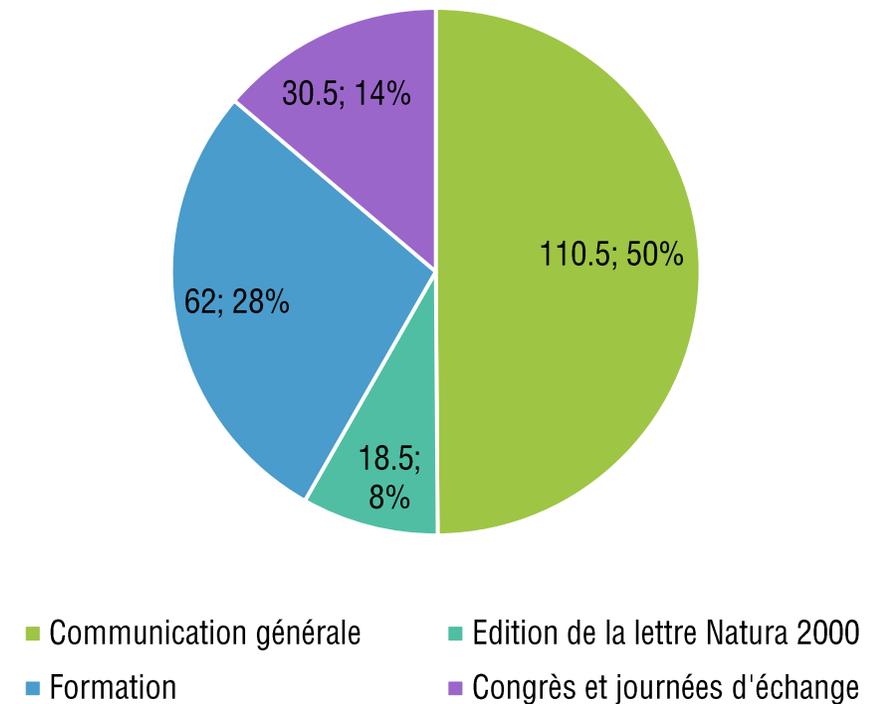
Transect U10 – Pelouse de Haute-Isle
(pâturage)



Sensibilisation, communication et réseau

- Publication d'une lettre Natura 2000
- Actualisation du site internet Natura 2000
- Pas d'animation de terrain
- Participation à des congrès, rencontres et journées de formation

Temps consacré à la sensibilisation, la communication et le réseau



Site internet Natura 2000

- Site internet standardisé
- Actualisé en 2022 pour contenir l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance du réseau et des sites
- Régulièrement alimenté avec des actualités et informations



<http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/>

Rencontres, formations et congrès

- Congrès national des élus Natura 2000 (novembre 2021)
- Formation prise de poste Natura 2000 (décembre 2021, OFB)
- Formation amphibiens d'Ile-de-France (mars 2022, ARB IdF)
- Rencontre des gestionnaires d'Ile-de-France (juin 2022, ARB IdF)
- Inventaires éclairs (juin 2022, ARB IdF)



© ARB IDF



Perspectives pour l'année 2023

1. Contrats Natura 2000
2. Suivis Naturalistes
3. Sensibilisation, communication et réseau

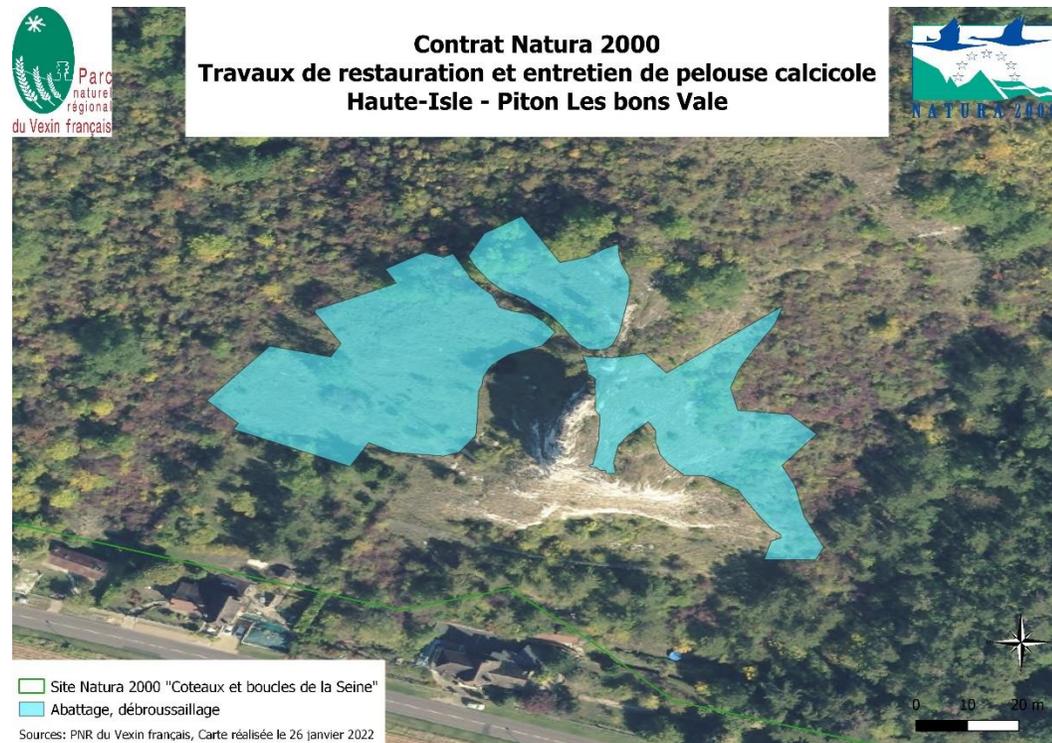
Projets de contrats Natura 2000

- Restauration et entretien de pelouses calcicoles sur 4 nouveaux pitons de la RNN des Coteaux de la Seine (3 à Haute-Isle et 1 à Vétheuil)
- Restauration et entretien de pelouses xériques sur la Sablonnière (Saint Martin la Garenne, 78)
- Restauration et entretien de pelouses xériques à Port-Villez (Notre-Dame-de-la-Mer, 78)

Projet de contrat – RNNCS

- 3 pitons sur la commune de Haute-Isle: Les Bons Vale, Les Contrôleuses et Les Grandes Etrennes (3, 4 et 10) et 1 sur la commune de Vétheuil
- Visites de terrain pour les devis envisagées en septembre

Projet de contrat – RNNCS



Surface des travaux: 4 300 m²

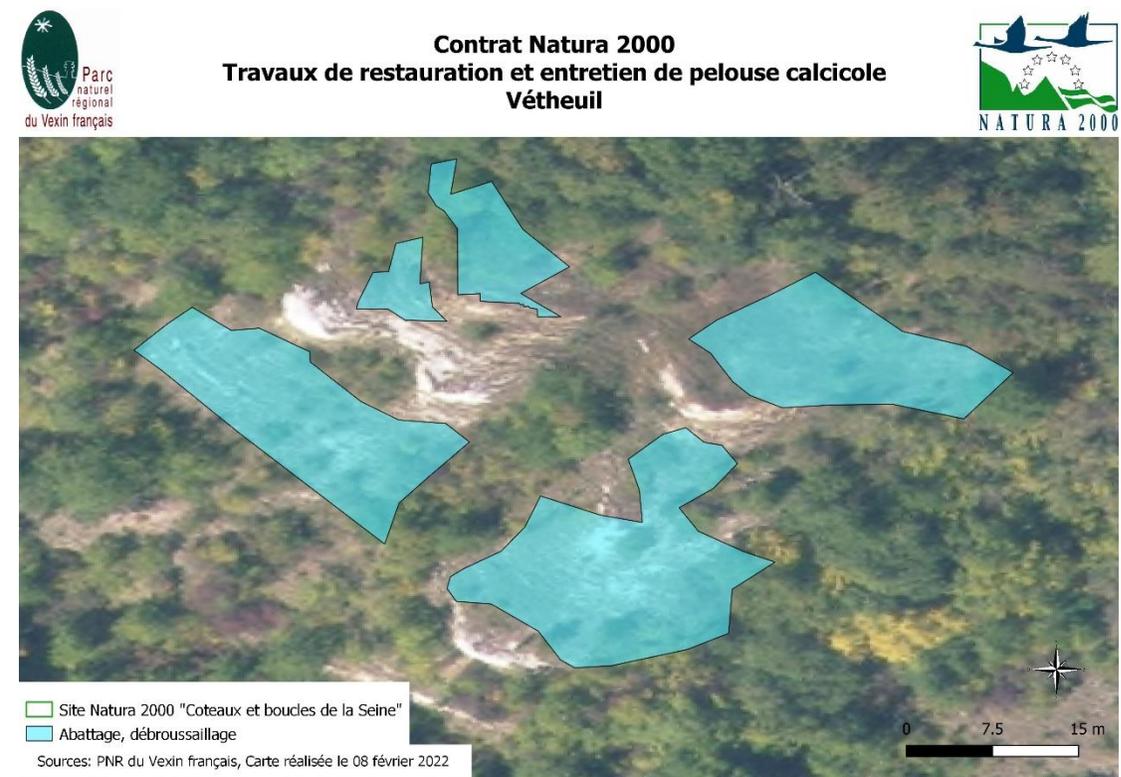


Surface des travaux: 5 700 m²

Projet de contrat – RNNCS



Surface des travaux: 3 500 m²



Surface des travaux: 1 200 m²

Projet de contrat – La Sablonnière (StMLG)

- Coupe d'arbres et arbustes avec exportation, puis entretien annuel des rejets
- Entretien avec des chantiers bénévoles ?
- Surface de travaux envisagée :
19 831,85 m²



Projet de contrat – La Sablonnière

- Trouver les propriétaires pour leur proposer une convention de gestion
- Réaliser les devis



Nom	Adresse	Téléphone	Date de naissance
René Léon TIXIER	57 Rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET		12/03/1907
Christiane Jacqueline Marcelle FELS née HERREN	6 Rue de Villiers 75002 PARIS		04/07/1933
Jean-Philippe Amédée RAFFAELLI	9 Rue de Villiers B.C. V9 A 4K8 CANADA		10/01/1940
Daniel Camille Lucien GORON	55 Rue des Grandes Vignes 78820 JUZIERS		26/02/1947

Projet de contrat – Port-Villez (NDdIM)

- Coupe d'arbres et arbustes avec exportation, puis entretien annuel des rejets
- Entretien avec des chantiers bénévoles ?
- Surface de travaux envisagée : 2 781 m²



Projet de contrat – Port-Villez

- Contacter les propriétaires (mairie, particulier) pour leur proposer une convention de gestion
- Réaliser les devis



Suivis naturalistes

- Suivis des chauves-souris en hibernation et colonies de reproduction
- Potentiel lancement d'une étude des territoires de chasse des chauves-souris (ensemble du Vexin)
- Suivi de l'état de conservation des pelouses sur les pitons de la RNN
 - 6 transects pour les pitons des contrats de 2019 et 2021
 - 4 transects pour les 4 pitons en contrat à partir de 2023
 - 2 transects pour les pelouses régionales en contrat à La Roche-Guyon et Bennecourt

Communication, sensibilisation

- Parution d'une lettre Natura 2000 à l'automne 2022
- Tenue à jour du site internet Natura 2000 (relayé sur le site des communes ?)
- Communication d'informations via les réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram)
- Réunions inter-COPIIL sur le terrain ?
- Réunions à destination des habitants dans les communes (à coupler avec des animations ciblées avec des associations locales ?)

Rencontres et Congrès Natura 2000

- Participation au congrès National des Elus Natura 2000 du 28 au 30 septembre 2022 au PNR des Pyrénées Catalanes

Temps d'échange

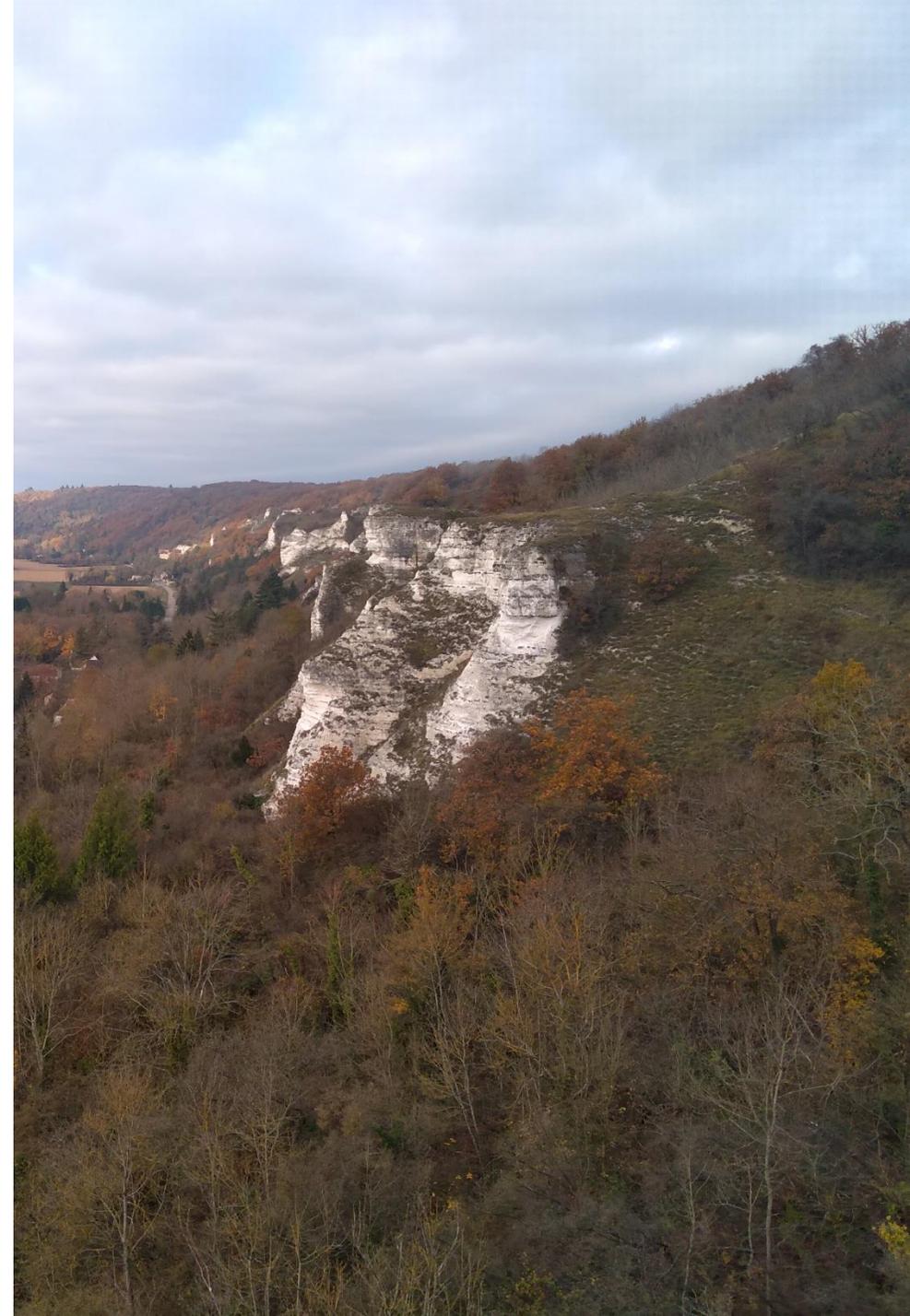
Merci de votre attention !

Amélie COLLIGNON

a.collignon@pnr-vexin-francais.fr

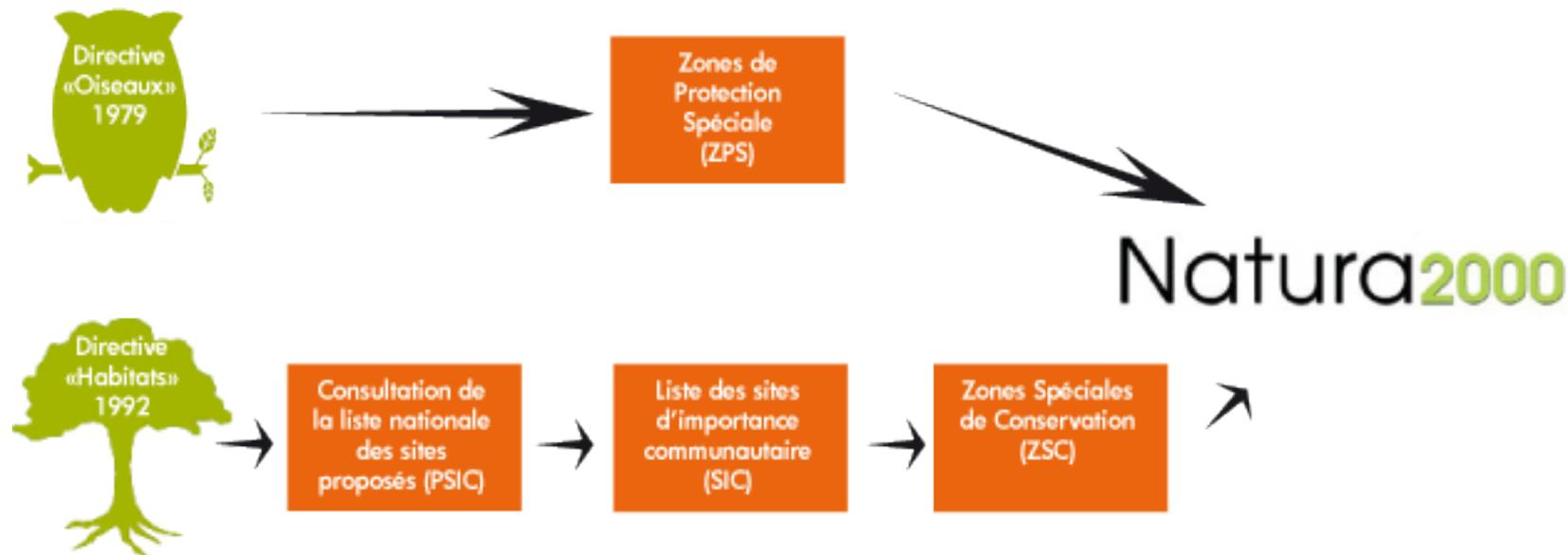
01 34 48 66 09

06 81 58 86 08

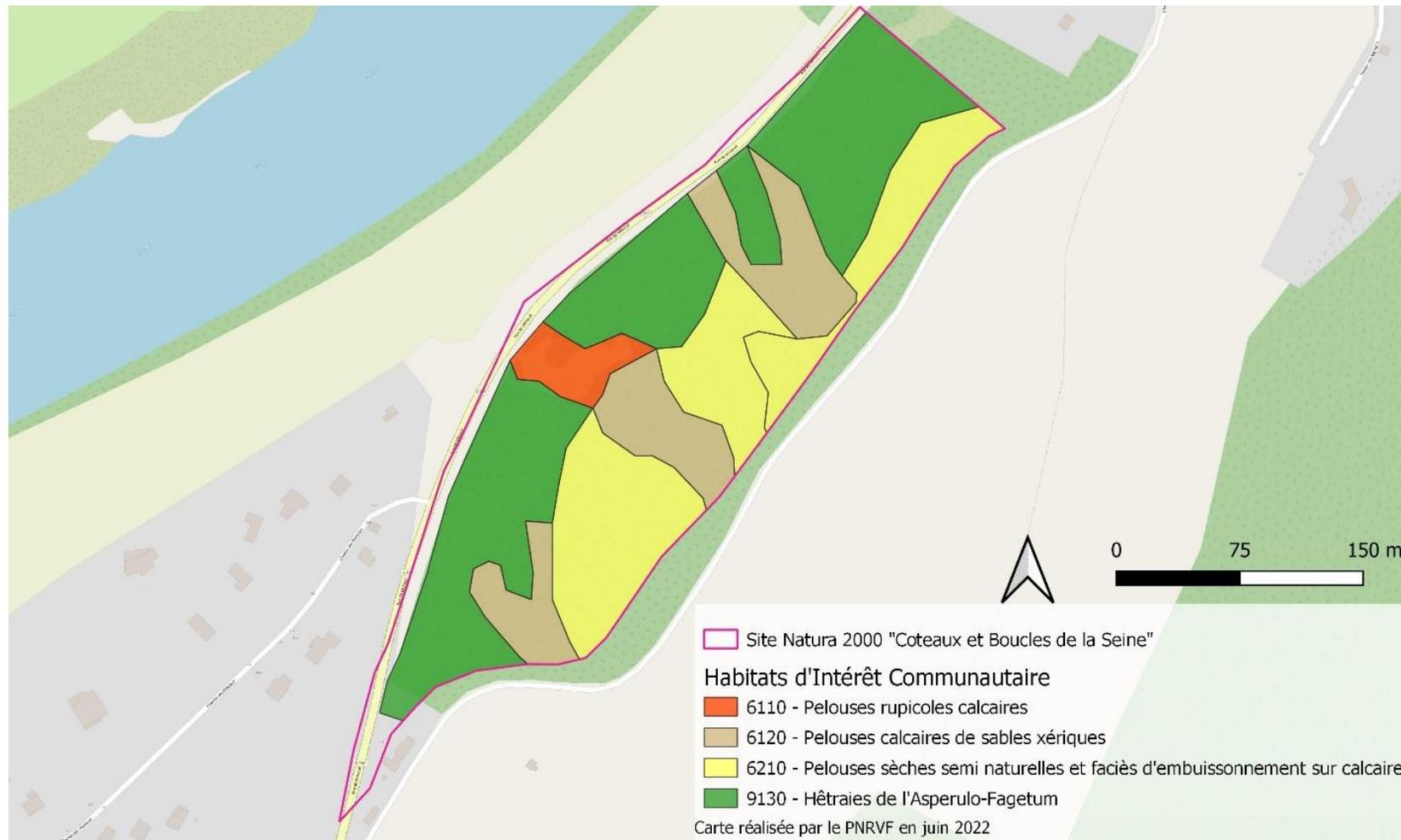


Annexes

Annexe: désignation d'un site Natura 2000



Annexe: HIC sur La Sablonnière



Annexe: HIC à Port-Villez

